



COMPTE RENDU DE LA 191^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(ADOPTÉ)

- DATE** : Le 11 février 2015
- LIEU** : Salle Saint-Laurent de l'Hôtel Embassy Suites, 208 Saint-Antoine Ouest, Montréal
- PRÉSENCES** : Melissa Saganash, Gouvernement de la Nation crie (GNC)
Line Choinière, Canada
Manon Cyr, Québec
Pascale Labbé, Québec
Jean-Pierre Laniel, Québec, vice-président
John Paul Murdoch, GNC (en après-midi seulement)
Chantal Otter Tétreault, GNC
Jean Picard, Canada, président

Marc Jetten, secrétaire exécutif
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES** : Caroline Girard, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)
Anne-Marie Gaudet, Canada
Guy Héту, Québec
Ginette Lajoie, GNC
Monique Lucie Sauriol, Canada

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Chantal Otter Tétreault, appuyée par Jean-Pierre Laniel, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES 189^E ET 190^E RÉUNIONS

Sur une proposition de Melissa Saganash, appuyée par Manon Cyr, le compte rendu de 189^e réunion (25 novembre 2014) est adopté tel quel.

Sur une proposition de Chantal Otter Tétreault, appuyée par Line Choinière, le compte rendu de la 190^e réunion (9 janvier 2015) est adopté tel que modifié.

3. ADMINISTRATION

a. *Proposition budgétaire pour l'année 2015-2016*

Le secrétaire présente l'état des dépenses par rapport au budget de l'année courante. Vu l'évolution de certains postes budgétaires, il a apporté des ajustements à la proposition budgétaire 2015-2016.

Sur une proposition de Jean-Pierre Laniel, appuyée par Chantal Otter Tétreault, la proposition budgétaire 2015-2016 est adoptée. Elle sera transmise aux représentants des bailleurs de fonds en appui aux demandes budgétaires du CCEBJ pour l'année 2015-2016.

Un membre¹ mentionne que le congrès de l'« International Association for Impact Assessment » aura lieu à Montréal en 2017. Dans la mesure où le CCEBJ est impliqué dans l'organisation, il devra prévoir un montant à cet effet dans la proposition budgétaire 2016-2017.

b. *Proposition de modifications à la Politique de gestion des ressources humaines*

Le secrétaire présente les modifications qui tiennent compte de la fin du partage des services d'une agente de secrétariat entre le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP) et le CCEBJ. Les modifications concernent aussi la création d'un poste d'agente de secrétariat à temps partiel, ainsi que la rémunération des jours fériés des employés à temps partiel.

Sur une proposition de Melissa Saganash, appuyée par Pascale Labbé, l'amendement à la Politique de gestion des ressources humaines est adopté tel que modifié.

c. *Proposition de priorités pour l'année 2015-2016*

Le secrétaire présente la proposition de priorités pour l'année 2015-2016 fondée sur les volets non complétés du Plan d'action pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2018. Les membres mettent sur pied un sous-comité pour examiner les priorités plus à fond et formuler une proposition en vue de la prochaine réunion. Par ailleurs, les membres souhaitent inviter un spécialiste des effets cumulatifs pour mieux comprendre les approches possibles, par exemple pour l'évaluation des effets cumulatifs des activités minières.

d. *Nouveau site Internet*

Le secrétaire présente le contenu et les fonctions du nouveau site Internet (www.ccebj-jbace.ca), notamment les modalités d'accès à la section « Membres seulement ». Le secrétaire et l'agente de secrétariat suivent une formation pour assurer la mise à jour du site.

4. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES PÊCHES : DOCUMENT D'INFORMATION À L'INTENTION DES PROMOTEURS

L'analyste du CCEBJ a transmis aux membres du Sous-comité une ébauche de document d'information à l'intention de promoteurs de projets pouvant affecter le milieu aquatique. Le document viserait à inviter les promoteurs à contacter les Cris et les Jamésiens qui détiennent de l'information sur les habitats du poisson ainsi que les pêches autochtone et récréative. Ce processus aurait cours, dans un esprit de « bonnes pratiques », durant l'auto-évaluation menée par le promoteur pour déterminer si son projet doit faire l'objet d'un examen ou d'une autorisation de Pêches et Océans Canada (MPO). Le document serait affiché, entre autres, dans la section du site Internet du MPO fournissant l'information aux promoteurs de projets près de l'eau.

¹ Le terme « membre » est utilisé au sens générique. Il peut désigner une femme ou un homme.

5. SUIVI DE L'ATELIER SUR L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (MARS 2014)

Les membres du Sous-comité expliquent que les actions prévues dans la suite de l'atelier ne relèvent pas forcément du mandat du CCEBJ. Il s'agit de la création d'un portail Internet présentant la recherche sur le territoire ainsi que la mise sur pied d'un panel pour orienter la recherche vers les priorités identifiées par les communautés.

Le CCEBJ doit s'assurer de ne pas dédoubler des initiatives existantes ou anticipées. Par exemple, il est possible que la Société du Plan Nord et l'Institut de recherche nordique prennent des actions pour améliorer la diffusion des résultats de recherche. Selon un membre, le CCEBJ doit encourager la diffusion d'outils, outre le portail et le panel, qui facilitent l'accès à l'information et la participation des communautés du territoire à la recherche.

6. SUIVI DES DOSSIERS

- a. *Revue de littérature concernant les préoccupations environnementales et sociales des Cris*

L'analyste fera une synthèse de la revue de littérature pour en présenter les principaux constats.

- b. *Rapport concernant le processus de participation publique*

Comme suite aux commentaires des membres du Sous-comité, l'analyste a présenté une nouvelle mouture du projet de rapport de recommandations pour améliorer la participation publique dans le processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22. Le Sous-comité souhaite présenter le projet de rapport aux membres pour adoption lors de la prochaine rencontre.

- c. *Commentaires concernant le document du COMEX sur la participation publique*

Le CCEBJ a transmis ses commentaires concernant le document du Comité provincial d'examen (COMEX) sur la participation publique le 27 janvier 2015.

7. BILAN ET SUIVI DES TRAVAUX CONCERNANT LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE

Les membres de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère font part de l'avancement des travaux, avec la Commission du BAPE, concernant le rapport d'enquête et d'audience publique dont le dépôt est prévu en mai 2015. Ils estiment que l'acceptabilité sociale constitue un enjeu majeur, comme l'ont démontré les interventions durant les audiences sur le territoire du chapitre 22. À cet égard, l'atelier de travail du 9 janvier 2015, avec les membres du CCEBJ, a permis de mieux comprendre l'acceptabilité sociale et les facteurs associés. Selon un membre, le rapport du BAPE doit refléter la signification particulière de l'acceptabilité sociale pour les Cris. Certains volets des ententes conclues entre des entreprises minières et les Cris peuvent éclairer quant au caractère unique de l'acceptabilité sociale sur le Territoire.

Les membres de la Commission du CCEBJ ont signé une entente de confidentialité leur donnant accès à l'ensemble du projet de rapport du BAPE. Cependant, ils ne peuvent pas en divulguer le contenu.

8. AMÉNAGEMENT FORESTIER

a. *Projet de règlement sur l'aménagement durable des forêts*

Les membres nommés par le Gouvernement de la Nation crie ont présenté leur position sur le projet de règlement par écrit. Considérant l'échéance serrée pour examiner le règlement et le commenter, le CCEBJ demandera au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs s'il peut présenter ses commentaires à la mi-avril, soit après la prochaine rencontre.

Un membre organisera une conférence téléphonique avec un responsable du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) afin qu'il soit possible de lui poser des questions concernant le règlement.

b. *Critères pour l'examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques et opérationnels (PAFIT et PAFIO) de la période 2014-2018*

Le secrétaire présente le contexte de l'examen des plans d'aménagement forestier intégrés (PAFI) tactiques et opérationnels, dont le dépôt serait attendu au printemps 2015. Il soulève la question des critères d'examen que le CCEBJ pourrait retenir pour cet exercice.

En raison du caractère transitoire des PAFI tactiques et opérationnels qui seront déposés, les membres conviennent d'écrire au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'informer que le CCEBJ ne commentera pas les PAFI tant qu'une entente n'aura pas été conclue entre le gouvernement du Québec et les Cris concernant les modalités d'application du nouveau régime forestier, notamment l'aménagement écosystémique.

9. PROCHAINE RÉUNION

Le CCEBJ ne pourra pas tenir la rencontre prévue à Gatineau le 18 mars 2015 car plusieurs membres ne sont plus disponibles. La prochaine réunion se tiendra à Québec, le 7 avril 2015.



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 23 avril 2015